

Equilibre de peuplement : où en êtes-vous ?

Vous êtes engagés dans la mise en œuvre des dispositifs liés à la réforme des attributions et de la demande en logement social, sous l'égide de la Conférence Intercommunale du Logement.

Afin d'évaluer les objectifs définis par votre Convention intercommunale d'attribution, l'efficacité de vos orientations, vous devez mesurer les évolutions en matière de rééquilibrage et de mixité sociale à l'échelle de votre territoire.

Fort de son expérience dans ces dispositifs, Eohs vous accompagne pour actualiser votre diagnostic territorial :



Cette démarche qui s'adapte à vos besoins peut préfigurer le contenu de votre futur observatoire des équilibres de peuplement

Au-delà de l'actualisation de ces données, **Eohs peut vous accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle de votre stratégie** : animation des différentes instances partenariales, définition du système de cotation, passage en flux, politiques des loyers, ...

Eohs, C'est 25 ans d'observation de l'habitat, de la demande et des attributions



Eohs a accompagné plus de 40 collectivités dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs relatifs aux équilibres de territoires dans le parc locatif social (CIL, CIA et PPGDID), dans des contextes variés de marchés tendus et détendus

Nous contacter :

Sébastien HOARAU, directeur des études
s.hoarau@eohs.fr ☎ 06 77 14 84 43

Romain LOUYS – Consultant sénior
r.louys@eohs.fr ☎ 06 17 05 88 15